https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-13-fevrier-2018-relatif-a-la-formation-en-chiropraxie/
Arrêté du 13 février 2018 relatif à la formation en chiropraxie
13/02/2018
Ce texte est pris en application du décret n° 2018-91 du 13 février 2018 relatif à la formation des chiropracteurs.
Il détermine la liste des activités et compétences requises pour exercer le titre de chiropracteur ; il définit les modalités d'accès à la formation et le déroulement des études en chiropraxie, il fixe le contenu et les conditions d'évaluation et de validation des enseignements théoriques et de la formation pratique clinique et précise les modalités de fonctionnement des instances de gouvernance de l'établissement de formation.